



EUROLIT

Les études littéraires en Europe

Actes du Congrès de Cologne
14 - 15 juin 1996



EUROLIT

”Les études littéraires en Europe”

Actes du Congrès de Cologne
14 – 15 juin 1996

Université de Cologne 1998

LES ÉTUDES LITTÉRAIRES AU PORTUGAL

José Augusto Cardoso Bernardes

Universidade de Coimbra

INTRODUCTION

Pour la totalité des cursus de langues et de littératures classiques et modernes de l'enseignement supérieur public (66) et privé (18) au Portugal, le nombre d'étudiants de littérature à temps plein ou à mi-temps atteint, en ce moment, les 18.000, ce qui constitue, pour un nombre officiel de 200.000 étudiants de l'enseignement supérieur, un pourcentage très considérable (9%).

En fait, et malgré les difficultés d'insertion professionnelle qui inquiètent les responsables politiques et institutionnels et les étudiants eux-mêmes, le *numerus clausus* reste en deçà de la demande en ce qui concerne l'université et les écoles supérieures d'éducation (établissements destinés à la formation des professeurs de l'enseignement élémentaire). Pour l'année de 1996/97 et en considérant un total de 36.350 places dans l'enseignement public, on ne prévoit plus que 2.530 places destinées aux étudiants de langues et littératures, ce qui constitue, en fait, une diminution importante des pourcentages mentionnés. En confirmant cette perte de poids relatif, on doit aussi signaler la tendance croissante dans les facultés de lettres à la création de cursus nouveaux (langues étrangères appliquées, communication sociale ou études artistiques par exemple) où le rôle de la littérature est purement instrumental, voire secondaire.

Et pourtant, en tant que capital symbolique, la littérature occupe un rôle central dans la configuration mentale des portugais, à un niveau qui dépasse et se substitue, par exemple, au plan de la philosophie et de l'histoire. Cette situation, qui a des reflets si visibles même dans la sphère politique détermine considérablement la place occupée par les contenus littéraires dans les *curricula* de l'enseignement obligatoire. Dans une nation qui conserve la même langue et les mêmes frontières européennes depuis huit siècles et qui connaît une aventure semblable à celle d'une diaspora sans son pareil dans l'Occident, la littérature fonctionne comme base d'identification qui unit ceux qui partent et ceux qui restent dans le temps comme dans l'espace.

Face à cette réalité si complexe qui implique des défis d'analyse, je ne peux qu'adopter une perspective de diagnostic (plutôt que de pronostique). Même les mesures proposées dans le dernier point de ce rapport n'expriment qu'un point de vue de traitement hypothétique vis-à-vis des insuffisances consensuelles.

A LES ÉTUDES LITTÉRAIRES DANS LE CADRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

I Les études littéraires au niveau du premier et du deuxième cycle

1 Les conditions d'admission

Les conditions qui règlent l'admission des étudiants dans l'enseignement supérieur sont en train de subir d'importants changements. On maintiendra le *numerus clausus* établi par le ministère de l'Éducation et proposé par les universités et les instituts polytechniques qui composent le réseau de l'enseignement public. Les élèves doivent obtenir au préalable l'approbation en fin de l'année terminale (12^e année de l'enseignement secondaire) en se présentant à des examens nationaux, quoique maintenant sans l'intervention des établissements d'enseignement supérieur. Pour éviter en théorie l'accès d'étudiants mal préparés et pour introduire un facteur de correction du système offre/demande, le gouvernement permet maintenant aussi la fixation d'une note minimale. Cette note a été fixée dans un premier moment par les recteurs des universités publiques et privées: pour l'année de 1996/97, elle devrait être de 10/20. Toutefois, et en plein processus de candidature, quelques universités ont décidé de reconsidérer cette décision, en permettant l'entrée à des candidats moins qualifiés.

2 Le coût des études

En 1990, on a estimé qu'un étudiant de l'enseignement supérieur coûtait en moyenne à l'État 500.000 mille escudos (environ 28 mille écus) par an. Les étudiants de l'enseignement public doivent cependant payer des droits d'inscription dérisoires. Pour le premier cycle, ces droits (1.200 escudos - 65 écus - par an) restent invariables depuis 1941, ce qui est anachronique. L'année dernière, le gouvernement a essayé d'augmenter ces montants en introduisant des critères qui auraient dû tenir compte des ressources familiales et des coûts réels. Ce système a pourtant été objet d'une vigoureuse contestation de la part des associations d'étudiants qui insistaient sur la nécessité d'envisager le problème du financement de l'enseignement supérieur d'une façon globale à travers des mécanismes d'appui social aux étudiants de ressources plus faibles. Le gouvernement actuel a donc abrogé cette loi controversée et a annoncé l'intention de réévaluer la question sans toutefois en avoir rendus publics, jusqu'alors, les paramètres.

En ce qui concerne l'enseignement privé, et exceptée l'université catholique (la première des universités privées en dimension et en réputation qui possède des mécanismes d'appui social et financier presque identiques aux écoles publiques), les tarifs sont beaucoup plus élevés, et compte tenu de ce qu'ils représentent en général

moins de la moitié de ceux qui correspondent à d'autres *cursus* plus appréciés du point de vue social et scientifique, ils peuvent atteindre les 300 mille escudos - 17 mille écus - annuels pour le premier cycle et encore davantage pour le deuxième. D'ailleurs, dans certaines écoles supérieures publiques, les droits d'inscription pour le deuxième cycle (considéré pour des conséquences légales comme un cycle de post-graduation) ne sont pas inférieurs, même en tenant compte des exemptions de ceux qui exercent des fonctions dans des établissements d'enseignement supérieur.

3 Les connaissances de base

Les étudiants qui arrivent dans les écoles supérieures pour étudier la littérature ont des connaissances de base très variées. Ainsi, pour ceux qui se proposent d'étudier les littératures de langues étrangères et classiques (le latin et le grec), la préparation prévue dans les *curricula* du secondaire est essentiellement de caractère linguistique et culturel. En ce qui concerne les littératures d'expression portugaise, le panorama est naturellement un peu différent, puisque les programmes prévoient une vision plutôt diachronique de la littérature portugaise condensée dans les trois années de l'enseignement secondaire. D'autre part, les plans d'études de la discipline du portugais conseillent la lecture de textes d'auteurs de langue portugaise (brésiliens et africains) dès la 7^e année et prévoient aussi, depuis peu de temps, l'étude (facultative et nécessairement superficielle) de textes du canon mondial comme la Bible, les épopées grecques et latines, des romans anglais, américains, etc.

Malgré que leur préparation respecte les programmes (bien acceptable d'un point de vue théorique), le niveau culturel des étudiants connaît une baisse très accentuée. Outre les raisons sociologiques générales qui contribuent à l'appauvrissement de la "culture générale", cette tendance s'explique surtout par des raisons plus immédiates qui concernent le rétrécissement des débouchés des *cursus* de lettres (à tous les niveaux) et la perte de prestige social et économique subie par les agents éducatifs (le destin presque fatal des étudiants des facultés de lettres et des écoles supérieures d'éducation qui offrent des *cursus* de langues et de littératures). Cela explique que les étudiants qui recherchent les *cursus* des anciennes philologies (c'est à dire des langues et littératures classiques et modernes) ne trouvent pas obligatoirement plus une vocation. D'ailleurs, ce fait est bien prouvé, soit par les notes d'accès qui, jusqu'à l'année dernière, restaient bien en deçà de la moyenne (10 sur 20), soit par le fait bien simple que ces *cursus* constituent souvent une deuxième (parfois une dernière) option pour ces étudiants, soit encore par les taux élevés d'insuccès en première année.

À ces difficultés, il faut ajouter encore, dans le cas portugais, une autre contrainte supplémentaire: en fait, chaque année, on demande aux écoles supérieures d'admettre des étudiants, enfants de parents émigrés depuis des années (en France, au Luxembourg et en Allemagne surtout), qui ont fini leurs études

secondaires dans les pays d'accueil ou qui y ont même commencé leurs études supérieures, avec des lacunes en portugais, qui est, à juste titre, composante obligatoire dans presque toutes les variantes des *curricula* et qui est aussi, en grande partie, la langue véhiculaire de l'enseignement, même pour les littératures étrangères.

4 Les *cursus* proposés

Les *cursus* proposés par les facultés de lettres pour la formation des futurs professeurs de langues et littératures dans l'enseignement secondaire ne s'organisent que selon des combinaisons de deux branches linguistiques et culturelles, dont l'une est ordinairement le portugais (portugais/français, portugais/anglais, portugais/allemand, portugais/espagnol, portugais/italien) ou des combinaisons sans le portugais comme anglais/allemand ou français/anglais (les plus demandées), à l'exception du *cursus* d'études portugaises dont la composante historique est plus importante.

Dans les écoles supérieures d'éducation, on offre aussi des *cursus* avec une composante linguistique et littéraire portugaise et étrangère (française et anglaise), mais dans ce cas, l'étude des matières littéraires ne dépasse pas souvent deux ou trois unités de valeur semestrielles (qui s'ajoutent pourtant aux littératures spécifiques de l'enfance et de la jeunesse).

Après le choix d'une variante de langues et littératures à la faculté, l'étudiant ne dispose que d'un éventail très limité d'options. Comme ils envisagent surtout la formation d'enseignants, les *cursus* des facultés de lettres portugaises ont adopté (avec très peu d'exceptions) un modèle de curriculum intégré ou mixte qui présuppose l'association, à partir de la troisième année, d'une branche scientifique à une autre branche pédagogique, ce qui "oblige" les étudiants qui veulent obtenir un débouché sûr et rapide à "choisir" les disciplines soi-disant pédagogiques. Il y a, certes, en théorie, un éventail de disciplines scientifiques d'option libre, de caractère plus monographique (littéraire et non littéraire), mais elles occupent une position vraiment collatérale dans la structure des *cursus*, étant donné que, dans la plupart des cas, elles ne comptent même pas pour le calcul de la note moyenne. On comprend donc pourquoi très peu d'étudiants s'inscrivent à ces cours.

Le système de crédits ou unités de valeur est déjà en vigueur dans quelques facultés portugaises et va s'étendre à l'ensemble des écoles, ce qui promet des changements significatifs en ce qui concerne la possibilité de choix des étudiants, y compris l'association des matières littéraires avec d'autres domaines d'études, au sein traditionnel des humanités ou même en dehors d'elles.

5 Les méthodes d'évaluation

Les méthodes d'évaluation dépendent des règles internes établies par chaque école, mais dans la plupart des cas, on offre aux étudiants la possibilité de choisir entre trois modèles: le contrôle continu, basé sur une relation pédagogique plus assidue, avec l'intervention régulière (orale et écrite) des étudiants pendant les cours; l'évaluation périodique, qui implique la réalisation de deux partiels par an et une épreuve orale (dans la plupart des écoles seulement obligatoire pour les étudiants qui obtiennent une moyenne entre 8 et 9 sur 20); et l'examen final avec deux épreuves complémentaires (orale et écrite). Cependant, et compte tenu du fait que le premier modèle suppose une *ratio* professeur/étudiant qui ne doit pas dépasser 1/20, il est impossible de le mettre en pratique dans la plupart des écoles, où ce rapport peut atteindre des proportions dix fois plus élevées.

Même au niveau du deuxième cycle (où cette *ratio* idéale est plus fréquente) l'évaluation ne diffère pas substantiellement: pour la partie théorique, l'étudiant doit choisir, en principe, trois des quatre séminaires qui lui sont proposés, en réalisant un petit mémoire écrit qui fera l'objet d'une soutenance en classe devant le professeur et ses collègues, dont il obtient une note éliminatoire (en général quantitative). Le mémoire final est une thèse (de 100 à 150 pages) soutenue publiquement devant un jury de trois membres. Ce nouveau deuxième cycle qui auparavant avait une durée de quatre années (deux pour la partie théorique et deux pour l'élaboration de la thèse) est généralement réduit à deux ans (y compris la présentation de la thèse finale).

Les contenus des études littéraires au Portugal pour le premier cycle révèlent une conception bien canonique, appuyée sur les périodes et les auteurs les plus "représentatifs" depuis l'Antiquité jusqu'à la moitié de ce siècle, selon une ligne qui cherche à structurer les transformations et les permanences. En parcourant les programmes proposés, et exceptée la stabilité naturelle du canon au niveau des études littéraires classiques (grecs et latins), on constate que ce n'est que dans les littératures modernes européennes et d'expression portugaise (brésilienne et africaine) que les auteurs contemporains sont également étudiés. Cette nouvelle tendance ne concerne pas pourtant les programmes de littérature portugaise qui dans la plupart des cas révèlent encore une large prédominance des auteurs du XVI^e et du XIX^e siècles correspondant, bien qu'en proportions différentes, à nos siècles d'or littéraires et culturels.

Les méthodes appliquées varient énormément, plutôt en fonction de la formation des enseignants que d'une stratégie équilibrée entre l'enseignement et l'apprentissage fondée sur des paramètres psycho-pédagogiques. La méthode la plus répandue est la méthode mixte où l'orientation contextuelle et philologique (qui s'appuie sur les connaissances de synchronie et de diachronie linguistique) s'associe aux courants textualistes qui ont été largement adoptés par l'université portugaise dans les années 70 et 80. On peut dire qu'après une période de radicalisme substitutif, ces courants coexistent avec des méthodes plus traditionnelles dans un

climat de complémentarité et de fécondation mutuelle. Les études en théorie de la littérature ont, elle aussi, connu un grand développement qui s'est projeté sur les pratiques et les méthodes pédagogiques, soit comme discipline autonome soit comme discipline tutélaire et transversale du premier cycle avec laquelle les étudiants entrent en contact en première année (La discipline d' "Introduction aux études littéraires" est absolument obligatoire) tout en terminant la licence avec la discipline de "Théorie de la littérature". Ce n'est qu'au niveau du second ou du troisième cycle que le comparatisme conquiert du terrain, en fournissant des bases méthodologiques à des thèses et à des orientations suivies par quelques groupes de recherche. Dans ce domaine (si décisif dans un pays de périphéries et de spécificités), on croit cependant qu'il y a un long chemin à parcourir à tous les niveaux.

II Les études littéraires au niveau du troisième cycle

1 La préparation du doctorat

Au Portugal, le doctorat en études littéraires est presque exclusivement réservé à ceux qui veulent poursuivre une carrière universitaire. Étant donnée l'autonomie de chaque université, les règles d'admission et le processus lui-même (étapes à suivre, rôle du directeur et du jury, soutenance, etc.) tendent aujourd'hui à une diversification significative. Le modèle qui sera l'objet de description est donc le plus courant, bien qu'on soit en train d'y introduire des changements très importants.

Pour être admis, il suffit au candidat de déposer le sujet de sa thèse auprès du Conseil scientifique d'une faculté, étant donné que ce sujet doit s'insérer dans le domaine des spécialités établi par cette faculté. Le candidat/étudiant doit aussi mentionner un, ou parfois deux directeurs de thèse qui doivent accepter formellement de l'orienter. À partir de ce moment-là, les travaux de recherche et d'orientation se poursuivent à une intensité et un rythme assez irréguliers. Il n'est pas obligatoire de fixer des séances ou de suivre des cours ou des séminaires, sauf ceux qui seront jugés utiles pour le candidat lui-même et qu'il fréquente souvent à l'étranger.

Normalement, le candidat exerce déjà des fonctions d'enseignant dans une faculté comme assistant et c'est surtout par cette raison qu'il est obligé de respecter un délai moyen de 8 années (6+2). Il est vraiment exceptionnel au Portugal qu'un candidat abrège ce délai et il n'est pas rare qu'il le dépasse: certaines facultés accordent un prolongement de quelques années, en assurant la permanence du candidat comme "assistant invité". Outre des raisons impondérables, il faut remarquer que les motifs de ce retard s'expliquent sans doute par la surcharge de travail, étant donné que dans plusieurs facultés, la massification des *cursus* oblige les assistants et les assistants débutants ou stagiaires (dont l'activité devrait être réduite à aider les professeurs titulaires) à assurer des cours théoriques: il y a des

cas où il est difficile (voire même impossible) de concéder aux assistants qui doivent préparer leur doctorat le droit de ne pas assurer des cours, ce que la loi leur permet de faire pendant trois ans, de façon continue ou non.

Une fois sa thèse terminée, le candidat, appuyé par un rapport dans lequel le directeur de recherche certifie qu'elle a le niveau scientifique requis, demande à la faculté son admission à l'acte public de soutenance.

Le modèle de soutenance varie beaucoup selon les facultés: le candidat peut répondre à deux jugements d'une demi-heure chacun dont l'un est obligatoirement fait par le directeur de thèse; ou alors, selon un schéma plus flexible, qui comprend l'intervention de plusieurs membres du jury pendant un temps limité. Le candidat peut être refusé ou admis et dans ce dernier cas, il peut être classé comme "suffisant" ou "excellent", quoique certaines universités n'aient que deux possibilités: "admis" ou "refusé".

2 Les droits conférés par ce titre

Pour les candidats qui poursuivent leur carrière universitaire, le doctorat octroie l'accès immédiat et automatique au degré de professeur auxiliaire à la faculté où ils exerçaient déjà leurs fonctions. Pour atteindre le sommet de la carrière, ils doivent encore se soumettre à un concours documentaire pour devenir professeur associé — le premier degré de la carrière qui assure un rôle fixe dans le cadre de l'institution universitaire —, puis se présenter publiquement à l'agrégation devant un jury encore élargi et, finalement, ils doivent passer le concours pour être titulaire d'une chaire de professeur (*Professor Catedrático*).

Selon l'esprit de l'actuel, le statut des professeurs universitaires, le doctorat (y compris le processus et l'obtention du grade) est encore considéré comme véritable épreuve du feu (rarement atteinte avant les 35 ans), où le candidat doit montrer, outre des aptitudes pour la recherche et l'enseignement, les résultats d'un long travail d'une dizaine d'années condensé dans un gros volume qui atteint en moyenne 600 pages. Quelquefois, ces travaux sont publiés par des maisons d'édition à vocation universitaire ou par les facultés elles-mêmes. Par manque d'appui budgétaire, des travaux de grande valeur sont pourtant obligés d'attendre trop de temps avant d'être publiés.

Devant la nature et la longueur de ce travail, et considérant que les droits conférés par ce grade ne sont pas proportionnés à l'effort fourni, on est donc obligé d'envisager deux solutions: ou bien accroître ces droits, en créant notamment des places de professeurs titulaires pour tous les docteurs (solution onéreuse du point de vue budgétaire) ou bien améliorer les conditions de travail pour que les assistants puissent préparer leurs thèses dans un délai moins long. Cette tendance, qui semble s'affirmer d'une façon croissante dans une logique de justice comparative et de rentabilité, doit cependant prendre en compte la spécificité des études littéraires elles-mêmes où il y a obligatoirement le "temps de la réflexion" qui suit le "temps

de la recherche" et qui précède ou accompagne naturellement le "temps de la rédaction".

3 La continuation de la recherche

À partir de son doctorat, le professeur poursuit un programme personnel de recherche et de travail. À ce titre, il peut encore développer quelques aspects de la recherche qu'il a déjà menée pour obtenir le doctorat. Il peut aussi trouver un autre sujet de travail. Malgré quelques exemples de coopération scientifique interuniversitaire, la règle générale est que les professeurs et les chercheurs travaillent dans le cadre étroit de leur faculté ou même tout à fait isolés. Un des signes les plus évidents de l'absence d'équipes de recherche de taille suffisante pour fédérer les énergies individuelles est peut-être le nombre assez réduit de revues spécialisées et de réunions scientifiques destinées à discuter les principales questions méthodologiques et épistémologiques qui ne cessent de se poser aux spécialistes des études littéraires et des sciences humaines en général.

III Les études littéraires et la formation continue

1 Les mesures de recyclage

Après sa formation initiale, l'étudiant qui se lance dans le monde professionnel ne trouve pas beaucoup de possibilités institutionnelles pour améliorer et approfondir ses connaissances. Ces possibilités se limitent presque à des initiatives isolées d'écoles secondaires qui invitent des professeurs universitaires à donner des conférences, ou à des initiatives promues par des écoles supérieures qui organisent des colloques et des congrès en faisant appel à la participation de leurs anciens élèves. On doit cette situation essentiellement au fait bien simple que la progression professionnelle des enseignants des niveaux élémentaire et secondaire se fait exclusivement selon des critères de pure chronologie, sans recours obligatoire à aucun effort d'actualisation. Depuis peu de temps, cette situation commence à changer et la carrière se développe maintenant par étapes où l'on exige la participation des enseignants à des programmes de recyclage. Afin de mieux coordonner les initiatives de formation continue (au niveau de l'initiation, de l'approfondissement et de la spécialisation) proposées par les écoles (supérieures et secondaires), le ministère de l'Éducation a créé en 1992 un Programme de Formation Continue (FOCO) avec des structures de contrôle scientifique et pédagogique. Ce modèle s'est révélé peu efficace en vue de la complexité institutionnelle et humaine des problèmes en question (il suffit de rappeler qu'il n'y a pas, au Portugal, une vraie tradition de formation continue et que beaucoup d'enseignants y ont participé pour la première fois, en arrivant presque à la fin de

leur carrière). Il est bien clair, cependant, que l'intention de refondre le système créditeur des actions de formation continue dépendra d'un certain nombre de variables politiques, telles que la révision du statut de la carrière des enseignants des niveaux élémentaire et secondaire et de la capacité de soutien économique de l'état portugais, ce qui constitue peut-être en ce moment le problème le plus difficile à résoudre.

Dans le cas précis des études littéraires, on constate que les actions de formation ont été particulièrement nombreuses et que leurs programmes proposaient souvent des contenus complémentaires par rapport à la formation de base (actions d'approfondissement et, plus rarement, de spécialisation). À ce sujet, il suffit de mentionner les programmes centrés sur l'étude de questions théoriques toutes récentes, des auteurs contemporains, des auteurs des littératures de langue portugaise, notamment celles d'Afrique qui sont présentes dans les *curricula* obligatoires des facultés portugaises seulement depuis une quinzaine d'années et qui sont aujourd'hui étudiées dès l'école primaire et l'enseignement secondaire.

2 L'Université Ouverte et l'enseignement à distance

Fondée en 1988, l'Université Ouverte (U.A.) se consacre à l'enseignement à travers les moyens audiovisuels et fait partie de l'*European Open University Network*, ce qui permet l'accès des étudiants aux cursus administrés par les autres universités européennes qui appartiennent à ce réseau. Outre la formation initiale (dont le volume augmente chaque année), cette institution organise aussi des cursus de second cycle et des programmes de formation *in praesentia* (dans le cadre du FOCO) en admettant, en même temps, des enseignants de langues et littératures qui s'intéressent à des matières complémentaires comme l'histoire du théâtre, l'histoire de la musique, etc. Cette participation est désormais tout à fait facultative et ne compte pas directement pour la progression dans la carrière professionnelle.

On estime que, dans un avenir très proche, les énormes potentiels de cette institution se développeront encore, pas seulement comme université de seconde chance, mais aussi comme une autre possibilité et comme siège particulièrement voué aux actions de formation continue.

B L'IMPACT DES PROGRAMMES DE COOPÉRATION

I Au niveau du premier et du second cycles

Malgré les insuffisances fréquemment soulignées et qui concernent la lenteur bureaucratique des aspects administratifs, le manque de flexibilité au niveau des *curricula*, source des difficultés d'acceptation des crédits obtenus, ou plus simplement le manque d'information sur le pays d'origine, sur la spécificité des

écoles d'accueil, les programmes européens de coopération ont déjà obtenu des résultats significatifs pour les étudiants du premier cycle. Les avantages sont bien évidents et ceci à plusieurs titres: l'amélioration des connaissances linguistiques, une offre plus complète en ce qui concerne les matières enseignées et l'intégration dans le contexte socio-culturel spécifique d'une littérature étrangère. L'avantage le plus important — du moins selon l'avis des étudiants — découle du contact avec des méthodes pédagogiques différentes et, par conséquent, de la remise en question d'idées toutes faites.

Ces habitudes sont d'ailleurs attestées par les enseignants qui suivent ces étudiants: en règle générale, ils révèlent une allure plus active, ils sont plus à même de poser des questions et très souvent sont prompts à revendiquer une amélioration des infrastructures des écoles supérieures portugaises (bibliothèques, moyens informatiques actualisés, des espaces destinés à des activités conviviales, ludiques et sportives).

En ce qui concerne les études littéraires, en particulier, on vérifie chez les étudiants une tendance assez prononcée à concevoir les textes comme le résultat de plusieurs interactions culturelles et sociales, dans un cadre conceptuel plus riche de motivations.

En profitant du programme ERASMUS et de sa vocation pour des séjours de plus longue durée, il y a aussi un nombre significatif d'étudiants du deuxième cycle qui fréquentent des *cursus* annuels dans des universités étrangères, y soutenant même leurs mémoires. Ils reviennent afin de poursuivre leurs carrières dans les universités portugaises (dans le domaine des littératures classiques comme dans le domaine des littératures modernes de l'Europe).

II AU NIVEAU DU TROISIÈME CYCLE

Étant donné que la plupart de ceux qui préparent leur doctorat au Portugal sont des enseignants universitaires — parfois avec une expérience relativement longue et riche — et qu'ils peuvent bénéficier de quelques suspensions de travail en classe, il n'est pas rare qu'ils bénéficient de séjours de courte et de moyenne durée accordés par le programme ERASMUS, lors desquels ils font l'expérience de réalités pédagogiques différentes, effectuent des recherches bibliographiques et documentaires, prennent des contacts scientifiques ou suivent des séminaires et des conférences.

III Au niveau des professeurs

C'est au niveau des professeurs que les résultats sont par contre moins visibles. En fait, la mobilité des professeurs portugais n'a pas permis jusqu'à maintenant l'établissement des rapports qui seraient souhaitables. La structure des *cursus*

organisée en fonction de disciplines annuelles (on pratique encore peu les disciplines modulaires ou même les disciplines semestrielles) et le manque d'enseignants déterminent fortement ceux qui rempliraient les conditions théoriques de mobilité; d'autre part, les forfaits financiers fixés par les programmes européens ne sont pas assez compensatoires, ce qui limite beaucoup les déplacements, étant donné que la rémunération des enseignants portugais est la plus basse d'Europe (tant en valeur absolue qu'en valeur proportionnelle). Même si on tient compte de ces limitations, les expériences réalisées se sont révélées assez gratifiantes. Le système de codirection de thèses commence à se pratiquer, selon une formule riche de promesses.

Le résultat le plus séduisant de ce processus sera pourtant toujours l'ouverture d'esprit qui découle des contacts humains et de la connaissance *in loco* de ces institutions si semblables et pourtant si différentes que sont les écoles de l'enseignement supérieur en général et les universités en particulier.

C MESURES À PRENDRE

En partant de la situation présentée et tout en considérant les intérêts du Portugal dans le cadre de l'Union Européenne et l'objectif d'une Europe plurielle et ouverte, j'oserai énumérer quelques mesures prioritaires à prendre essentiellement par les instances communautaires dans le cadre des traités de coopération signés par les quinze¹. Dans sa diversité, elles visent les domaines de la recherche et de l'enseignement et se fondent sur le principe de ce qu'il est essentiel et urgent que les européens se connaissent les uns les autres, pas seulement au niveau des indices économiques mais aussi au niveau des structures de l'imaginaire qui conditionnent son inscription dans l'histoire:

- 1 — Appui prioritaire à l'échange d'expériences d'enseignement et de recherche. Les mesures prévues à ce titre dans le programme SOCRATES, bien que positives, se révèlent insuffisantes: plus qu'une pléiade de conférenciers, il faudrait peut-être créer un corps mobile d'enseignants, capable d'assurer des activités pédagogiques régulières;
- 2 — Promotion (financièrement supportée par l'U.E.) de réunions scientifiques régulières dans un cadre européen, destinées à la discussion des objectifs, des contenus et des méthodes qui seraient précédées de débats nationaux élargis et généralisés sur les mêmes sujets;
- 3 — Appui à la formation continue des enseignants des niveaux secondaire et

¹ Je laisse de côté les mesures de base à prendre par chaque gouvernement et qui concernent, pour le cas portugais, la flexibilisation des curricula et la mise en valeur des matières littéraires, pas seulement comme un domaine restreint et élitiste, mais aussi comme domaine capable de susciter l'adhésion d'autres étudiants. D'ailleurs, les insuffisances soulignées dans ce rapport sont parfaitement identifiées et les stratégies d'intervention se révèlent bien consensuelles.

- supérieur, favorisant les contacts internationaux (directs ou indirects);
- 4 — Appui à des projets internationaux de recherche centrés sur les disciplines qui permettent une approche transversale du phénomène littéraire (histoire de la littérature, théorie littéraire et littérature comparée);
 - 5 — Renforcement de la diffusion des littératures des langues moins parlées de l'Europe car quelques-unes d'entre elles reflètent des répercussions et des substrats extra-européens dont la valeur se révèle inestimable;
 - 6 — Promotion de la connaissance des littératures écrites en langues de l'Europe occidentale auprès des publics de l'Est et auprès des publics d'autres continents;
 - 7 — Création d'une revue coordonnée par un comité européen, vouée aux études littéraires en Europe;
 - 8 — Intervention au niveau de l'édition (thèses académiques et ouvrages de base scientifique et pédagogique).

CONCLUSION

En considérant que la revendication linguistique et littéraire est un élément clé de l'affirmation nationale et que l'intégration européenne ne saurait réussir sans la connaissance et la préservation du patrimoine culturel de chaque peuple, la stratégie d'intervention de la part des instances nationales et communautaires dans les domaines de la langue et de la littérature doit se centrer sur les objectifs de la coopération plutôt que sur ceux de la simple intégration.

En tant que réserve d'identification nationale, la littérature fonctionne en fait comme facteur de cohésion des communautés et comme voie d'ouverture et de connaissance pour les autres. Dans ce sens, elle est pour les peuples, en même temps, un espace de préservation, un miroir qui permet la reconnaissance symbolique et une opportunité d'élargissement mental.

En face de cette réalité, on est tenté de penser qu'on est dans un domaine où l'intervention politique (à travers le système éducatif) est plus facile et compensatoire. Toutefois, outre ses rapports institutionnels, la littérature possède des liens difficiles à contrôler. C'est qu'elle concerne la créativité: celle des écrivains, celle des lecteurs et même celle des enseignants eux-mêmes qui, en travaillant avec des textes de fiction, sont moins attachés que d'autres aux objectifs mesurables de la rentabilité. Cette dimension se situe, en effet, hors la tutèle des systèmes éducatifs en touchant des zones peu claires de l'inconscient des peuples. Et si cela s'applique à la généralité des peuples européens, cela est peut-être encore plus vrai dans le cas portugais, car son imaginaire plonge dans la littérature pour y trouver les traits les plus décisifs de son identité. Coordonner ces virtualités (apparemment contradictoires) au niveau des institutions nationales et communautaires présuppose au moins beaucoup de sagesse et de précautions.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abranches, Graça: "Les Études de Langues au Portugal". (Rapport élaboré dans le cadre du projet SIGMA, en 1994).
- Barreto, António (coord.): *A situação social em Portugal, 1960-1995*. Lisboa, 1996.
- Dupont, Pol et Marcelo Ossandon, *La Pédagogie Universitaire*, Paris, PUF, 1994.
- Jallade, Jean Pierre: *L'enseignement supérieur en Europe - vers une évaluation comparée des premiers cycles*. Paris, La documentation française, 1991.
- Learning: The Treasure within. Report to UNESCO of the International Commission on Education for the Twenty-first Century*, UNESCO, 1966.
- Massit-Folléa, Françoise et Françoise Epinette: *L'Europe des Universités. L'enseignement supérieur en mutation*. Paris, La documentation française, 1992.
- Silva, Manuela et M. Isabel Tamen (coords): *Sistema de Ensino em Portugal*. Lisboa, Fundação Calouste Gulbenkian, 1981.